

Codex, Portugal.
Éric Mermin. DDAF Bouches-du-Rhône, 154, av. de Hambourg, 13285 Marseille cedex 8.
Simon Miquel. DDAF Corse du sud, hameau de Suartello, bât. D, 20167 Mezzavia.
André Morel Amic. Groupement forestier des bois d'Esclapon-bas, 83440 Mons par Fayence.
François Muracciale. CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, maison de l'agriculture, 19, av. Noël Franchini, BP 319, 20178 Ajaccio cedex.
Michel Neveux. Association nationale des centres régionaux de la propriété forestière (ANCRPF), 34, rue Hamelin, 75116 Paris.
Franck Nougier. Sylviculteur pépiniériste, Le Ceylan, 30120 Le Vigan.
Helfried Oswald. Inra, sylviculture méditerranéenne, av. Antoine Vivaldi, 84000 Avignon.
Augusto Paixão. Celulose Biera industrial (Celbi), Box 60, 3081 Figueira Da Foz Codex, Portugal.
Frédéric Perchat. Union régionale des syndicats de propriétaires forestiers, 11, rue Pierre Clément, 83300 Draguignan.
Bruno Petrucci. Finanziaria forestale S.p.A., Viale Pinturicchio, 214, 00196 Roma, Italia.
Luis Antonio Pinheiro. Direcção geral das florestas, rua Antero de Gualter, 160, 3000 Coimbra, Portugal.
Antonio Prieto-Rodríguez. Escuela tecnica superior de ingenieros de montes, Lab. dendrometrie, 28040 Madrid, España.
Jean Puycouyoul. Topo center Marseille, 215, rue du Rouet, 13008 Marseille.
Pierre Puech. Atelier sud-adept, 28, rue François Arago, 13005 Marseille.
Patrice Rieu. ONF, av. Antoine Vivaldi, 84000 Avignon.
Yves Rinaudo. Faculté des lettres et sciences humaines, professeur, rue Violette, 84000 Avignon.
Michel Rolland. CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, 6, rue du Bon Martinet, 84000 Avignon.
François Romane. Centre d'études phytosociologiques et écologiques (Cepe) Louis Emberger, BP 5051, route de Mende, 34033 Montpellier cedex.
Michel Romieu. CRPF Rhône-Alpes, 61, rue Duquesne 69006 Lyon.
Patrick Seuzaret. Mairie de Privas, responsable espaces verts, cité de Paste, bât. D, 07000 Privas.
Renato Silva. Réserve naturelle de Mallata, Portugal.
Maria Manuela Soares Baptista. Direcção geral das florestas, av. João Crisostomo, n° 26-28, 1000 Lisboa, Portugal.
Christian Sunt. ONF, quartier Mirandol, 48000 Mende.
João Candido Sousa Teixeira. Celulose Beira industrial (Celbi), Box 60, 3081 Figueira Da Foz Codex, Portugal.
Bernard Thibaut. Université des sciences et techniques du Languedoc (USTL), laboratoire de mécanique générale des milieux continus (LMGMC), pl. E. Bataillon, 34060 Montpellier cedex.
Pierre Thomas. Société du canal du Provence, BP 100, Le Tholonet 13603 Aix-en-Provence cedex.
Jean Toth. INRA sylviculture méditerranéenne, av. Antoine Vivaldi, 84000 Avignon.
Régis Tournebize. Université de Corse, étudiant, route de Chantegrillet, Gleizé, 69400 Villefranche.
Denis Urban. DDAF Bouches-du-Rhône, 154, av. de Hambourg, 13008 Marseille.
Alda Vieira. Direcção geral das florestas, rua comb. G. Guerra, n° 68, 3800 Aveiro, Portugal.

Histoire d'une forêt provençale :

la propriété Dubern
à Saint-Marc Jaumegarde,
Bouches-du-Rhône

propos recueillis auprès de M. DUBERN
par Louis-Michel DUHEN*

1869-1928 : premier aménagement

Nous reproduisons *in extenso* un document de 1884 qui décrit l'objectif et les méthodes qui ont été utilisées.

Reboisements

Les reboisements, onéreux pour les propriétaires, sont de nécessité publique surtout en Provence où, les montagnes dénudées ne retenant plus les eaux de pluies, le sol est ravagé par les orages et les vents violents enlèvent les terres hautes. Les reboisements, seuls, peuvent ramener la fréquence des pluies, rendre l'eau aux sources desséchées et refaire un climat plus doux.

Le sol

Le sol de la terre de Saint-Marc est généralement pierreux et argileux, les plaines renferment des terres à blé de première qualité, le sous-sol des côtes contient de la marne dure qui prend l'apparence de l'ardoise. Ces terres sont difficiles à améliorer, le pin seul peut être appelé à opérer cette transformation.

Débouchés

La route départementale d'Aix à Rians traverse les terres de Saint-Marc dans toutes leurs longueurs et est fort utile pour le transport de bois à Aix, distant de Saint-Marc de 10 kilomètres.

Main-d'œuvre

La main-d'œuvre est abondante à cause du voisinage d'Aix, et le prix de la journée varie de 2,50 F l'hiver à 3,50 F l'été.

Productions

Le pays produit du blé, des amandes et des olives, mais la principale récolte est dans le tan qu'on enlève du chêne vert. La terre de Saint-Marc possède environ un millier d'hectares de cette essence et c'est dans les parties de ces bois, aujourd'hui détruites que se font les reboisements par voie de semis.

Semis et formation des bois

Ces semis sont faits sur des terrains recouverts de broussailles et surtout de kermès, espèce de chêne nain qui recouvre le sol des bois détruits autrefois par le pâturage des chèvres et des moutons. L'opération du reboisement consiste à défricher les terrains sur lesquels le kermès règne en maître, à semer ensuite assez épais des graines de pin d'Alep et des glands de chêne vert. Le pin pousse de suite et plus haut que le chêne, son ombrage le protège à la naissance contre les ardeurs du soleil du midi et ses feuilles mortes, en tombant sur le sol, lui procurent un humus qui favorise sa végétation. A la fois engrais et parasol, le rôle du pin diminue d'importance à mesure qu'il grandit, aussi doit-on l'élaguer avec soin pour donner de l'air aux chênes et favoriser leur poussée en hauteur; cet élagage peut se faire tous les 3 ou 4 ans, jusqu'à ce que le pin parvenu à l'âge de 20 ou 25 ans disparaisse tout à fait pour faire place au taillis de chêne vert, qui a crû à son ombre hospitalière. Celui-ci est alors coupé entre deux terres avec beaucoup de précaution et forme des souches qui en grandissant donnent naissance à des bois qu'on pourrait couper tous les 16 à 17 ans.

Perte de la rente des herbages

Pour faire un semis dans les terrains dont on vient de parler, il est tout d'abord nécessaire d'enlever ces terrains au pâturage des moutons, et, par suite, le propriétaire perd la rente que lui font les trou-

*Ingénieur au centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse, 7, imp. Ricard Digne, 13004 Marseille.

peaux des fermes pour l'usage des herbagés; c'est là une perte sensible et qui ne pourra se récupérer qu'en partie.

Préparation des semis

Pour ce faire, j'ai donné successivement les terrains à reboiser pour trois ans à des défricheurs; ceux-ci arrachent de la terre tous les kermès et autres bois rampants qui sont mis en tas, à sécher et qu'on recouvre de terre. La racine des kermès est préalablement dépouillée de son écorce par le défricheur à qui elle donne un tan qui, quoique inférieur à celui du chêne, n'en est pas moins très rémunérateur. Après cette première opération, le défricheur fait brûler ces tas de bois et répand sur les terres préparées la terre cuite qui se trouve sur ces tas. Cette opération a lieu dans toute l'étendue du défrichement sur lequel le défricheur sème ensuite du blé pendant trois années consécutives. La vente du tan et le produit de ses blés le payent très largement de ses peines et de ses travaux. Alors que le défricheur sème son blé pour la troisième fois, l'homme d'affaires du château de Saint-Marc lui fait semer en même temps de la graine de pin. Il passe ensuite derrière lui armé d'un pieu en fer avec lequel, tous les mètres courants, il fait un trou en terre dans lequel il dépose quelques glands de chêne vert, il passe son pied sur ces trous pour les recouvrir légèrement de terre et continue ce travail, aussi simple que rapide, dans toute l'étendue du défrichement.

Moissons

Chaque année, à l'époque des moissons, le défricheur coupe son blé. L'homme d'affaires du baron de Saint-Marc le fait porter au château et battre à ses frais; il reçoit pour sa peine et pour la location des terrains défrichés toute la paille qui provient des défrichements et la neuvième des gerbes de la récolte totale. La paille et la neuvième gerbe constituent le dédommagement pour les propriétaires de la perte de la rente des herbagés que faisaient les fermiers pour le pâturage des moutons dans les bois défrichés.

Nombre d'hectares

Les défrichements de Saint-Marc ont commencé en 1869 et se continuent chaque année. Leur superficie atteint actuellement 84 hectares environ; un extrait des plans de la propriété tiré sur cadastre de la commune de Saint-Marc et annexé à ce rapport, indique la quantité d'hectares reboisés, leur position, l'époque de leur reboisement et l'étendue reboisée.

Pin d'Alep

Le pin employé pour les reboisements est le pin d'Alep, je l'ai choisi pour sa croissance rapide, pour sa rusticité car il est employé dans des terrains pierreux et très secs; enfin je l'ai préféré à cause du voisinage des sècheresses d'Aubagne et de

Corse dont les produits ont été mis à ma disposition sur l'avis favorable de l'administration des eaux et forêts à qui je me plais à donner ici un témoignage de ma vive gratitude. Le seul inconvénient du pin d'Alep est qu'il craint la gelée; les mauvais temps de ces dernières années m'en ont fait perdre plusieurs, mais sur des semis destinés à disparaître plus tard cette perte n'a jamais eu une grande influence. A l'exception des deux années d'une sécheresse extrême, tous les semis ont admirablement poussé quoiqu'ils soient en général plus trapus qu'élancés, ce qui tient sans doute à la nature pierreuse du sol.

Croissance des pins

Un tableau annexé à ce rapport indique la croissance des pins chaque année, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de 13 ans.

Récompenses : médailles d'or

Ces travaux de sylviculture ont été récompensés par la médaille d'or à l'effigie d'Olivier-de-Serres décernée à M. le baron de Saint-Marc par la société centrale d'agriculture de France, après la visite des travaux de Saint-Marc par M. Bedel Conservateur des Eaux et Forêts à Aix (Bouches-du-Rhône) et à la suite du rapport de M. Bouquet de la Grye, dans la séance du 18 juin 1876 à Paris; une médaille d'or de la section de l'agriculture affectée aux travaux de sylviculture a été attribuée au baron de Saint-Marc, par le jury du concours régional des Bouches-du-Rhône à Marseille en 1879.

Conclusions

Ce qui arrête souvent les travaux de reboisement est la forte dépense qu'ils occasionnent, soit par la perte des rentes que produisaient les terrains à reboiser, soit par les dépenses de la main-d'œuvre pour les reboisements; je crois par le système que j'ai employé avoir paré à ce double inconvénient. Mes intérêts pécuniaires ont été sauvegardés, soit par le bénéfice que je tire des défrichements, soit par la plus-value des terrains reboisés. L'intérêt de mes défricheurs a été également garanti j'en ai la preuve par les demandes de défrichements qui me sont faites tous les jours dans les conditions indiquées et par la vue de l'aisance qui règne dans les familles des défricheurs dont la plupart étaient arrivés à Saint-Marc si dénués de tout qu'il m'avait fallu leur avancer le blé de semence.

C'est ce double avantage pour le propriétaire et pour le défricheur que je voulais mettre en lumière afin de pousser dans la mesure de mes forces aux reboisements dont l'utilité est aujourd'hui reconnue et devient pour notre midi surtout d'un intérêt public.

Aix, le 15 juin 1883
Baron de Saint-Marc

1928-1953 : production de gemme

Mais la prévoyance du baron de Saint-Marc n'est pas payée de retour. En 1910, alors que les chênes verts commencent juste à se développer à l'ombre des pins, une société chimique allemande découvre des extraits tanants tirés de la houille. Ces produits détrônent le tan issu des écorces de chênes. Heureusement, en 1928, une opportunité se présente : une unité de distillation de résine s'installe à Septèmes, près de Marseille. La résine de pin d'Alep est en effet très pure, elle est appréciée pour la fabrication d'essence de térébenthine et de colophane.

Les successeurs vont donc bénéficier des travaux entrepris par le baron de Saint-Marc à la différence près que les revenus ne viendront pas du chêne, mais du pin.

A partir de cette date, la gestion de la forêt est orientée vers le gemmage. De mars à octobre, les gemmeurs recueillent une « amasse » de résine dans des pots en terre tous les quinze jours. Les arbres sont maintenus serrés pour éviter aux gemmeurs d'avoir trop de distance à parcourir. Le gemmage représentait un revenu substantiel pour le propriétaire. Par exemple, en 1954, il s'est élevé à 700 000 anciens francs, soit près de 50 000 francs actuels.

D'autres revenus s'y ajoutaient. En effet, l'hiver, les gemmeurs et leur famille effectuaient des coupes de bois et la remise en état de nombreux chemins utilisés pour la récolte de la résine. Le bois de chauffage était soit transformé sur place en charbon de bois, soit brûlé dans les fours à chaux que l'on retrouve partout dans la propriété. La proximité d'Aix facilitait la vente du charbon de bois et de la chaux. Rien n'était perdu, les branchages étaient récupérés pour faire des fagots utilisés par exemple pour l'allumage des fours de boulanger. Les dernières livraisons eurent lieu en 1952.

Cependant, l'environnement commence à changer avec la réalisation du barrage de Bimont en 1949. Un incendie couvrant 30 hectares est causé par les ouvriers du chantier.

Aménagement en 1953 Sinistre de 1956

En 1953, un aménagement fut établi par le conservateur de Carmentrand (conservateur d'Aix en Provence). Il divisait cette forêt d'environ 200 hectares en 5 sections de 30 à 40 hectares. Le mode de traitement préconisé est celui de la futaie jardinée par tâche. Des coupes étaient prévues tous les 10 ans avec un prélèvement de 7,5 m³/ha. Elles devaient produire tous les 2 ans environ 300 m³. L'âge d'exploitation était fixé à

70 ans et la possibilité à 0,75 m³ par an.

Mais cette fois, ce ne sont pas les contraintes économiques qui vont condamner cet aménagement, mais un aléa climatique. Alors que le mois de février était exceptionnellement doux, ce qui avait provoqué la montée de sève des pins situés en exposition sud, le thermomètre est descendu brusquement à -20 °C. Les pins sont subitement devenus roux. Là où ils étaient serrés, la mortalité est de 100 %. Là où ils étaient plus clairsemés et où les troncs étaient protégés à la base par des arbustes (chêne vert), les dégâts sont moins importants. Environ 50 % des arbres sont détruits. L'exploitation s'est effectuée sur 2 ans. Près de 6 000 m³ ont pu être récupérés et vendus aux cartonneries italiennes. A ce coup dur, il faut ajouter la disparition du débouché pour la résine causée par la fermeture de la seule usine de distillation de résine de la région.

De 1956 à nos jours

A la suite de l'exploitation, la nature a fait son œuvre et, à partir de 1962, partout où de gros dégâts avaient été observés, une régénération dense de pin d'Alep s'est installée. De nos jours, elle est dominée par les survivants du gel de 1956 qui, vu leur âge, commencent à donner des signes de dépérissement (ils ont 120 ans).

Là où le pin avait survécu au gel, subsiste une futaie âgée de pin d'Alep (120 ans) composée d'arbres de gemmes et en mauvais état sanitaire. Aucune régénération pérenne ne s'est installée.

Dans le plan simple de gestion, il est prévu d'extraire les vieux semenciers et d'éclaircir les jeunes peuplements. Des reboisements, avec substitution d'essences, seront effectués pour revaloriser les zones pauvres ou composées de peuplements vieillissants.

Néanmoins, cette gestion sera prudente car, entre autres « avatars », cette forêt est devenue voisine d'un lac (barrage de Bimont), d'une forêt départe-

mentale de loisirs (« Domaine de Roque-Haute »), et elle est dans le périmètre du site classé de Sainte-Victoire.

Jusqu'en 1980, les débouchés de la forêt sont restreints. Cependant, en 1984, l'usine de pâte à papier de Tarascon triple sa capacité et crée une demande en bois de trituration résineux. Des débouchés marginaux apparaissent; par exemple l'alimentation des fours à pizza.

Conclusion

L'histoire de cette forêt est riche d'enseignements.

Une leçon d'humilité

Divers objectifs ont été assignés successivement à cette forêt. Des aléas d'ordre économique, climatique et social sont venus les contrecarrer.

Cette histoire est donc, tout d'abord, une leçon d'humilité et de modestie. Le propriétaire et le gestionnaire doivent s'adapter constamment aux contraintes extérieures de la nature et de l'activité des hommes.

Une mise en valeur constante

Ensuite, elle nous montre que, malgré ces imprévus, les opérations de mise en valeur menées par chaque génération sont payées de retour. La forêt nécessite des soins constants dont les résultats ne seront visibles qu'à long terme. Ne cédon pas, par exemple, à l'illusion d'améliorer la forêt en la débroussaillant. C'est une opération à court terme qui doit être réservée aux équipements de la défense forestière contre l'incendie (DFCI). Ailleurs, transformons petit à petit la forêt en substituant des essences à couvert plus dense et améliorons les peuplements existants par une sélection des sujets.

Une leçon de sylviculture

D'ailleurs, au niveau de la sylviculture, l'histoire de cette forêt est intéressante. Le gel de 1956 a agi comme une mise en régénération qui a finalement bien réussi. La nature a réalisé cette opération délicate de la régénération d'un peuplement que les propriétaires et gestionnaires de la forêt hésitent souvent à entreprendre dans notre région. A 90 ans, un peuplement de pin d'Alep s'est régénéré à la suite d'une coupe sévère qui s'est traduite par de fortes ouvertures dans le peuplement. Par contre les sujets de 120 ans n'ont pas assuré leur régénération et leur renouvellement doit se faire par un reboisement. Voilà un exemple concret à montrer à ceux qui s'opposent aux coupes de bois.

Importance de la valeur économique d'une forêt

Enfin, cette histoire est le constat qu'une forêt n'est gérée que lorsqu'elle a une valeur économique. Au début, elle produisait le tan du chêne vert. Puis, le pin d'Alep à qui on avait assigné le rôle de « parasol », devient le producteur principal de la forêt grâce d'abord à sa résine, puis actuellement à son bois pour la pâte à papier. Mais comment la gérer actuellement, alors que les revenus sont faibles, les coûts de gestion élevés et que, de plus, la pression touristique est forte. Cette dernière revient à créer des servitudes tacites sans procurer de revenu permettant sa gestion. Cette forêt produit du « vert » pour les Aixois en ballade. Cette production est très impalpable. Quelle valeur lui attribuer et comment en collecter les revenus ?

L'histoire de cette forêt provençale est l'illustration concrète des problèmes qu'il faut résoudre pour conserver notre forêt méditerranéenne.

L.-M. D.



Au Portugal, le gemmage se pratique toujours, et les sacs en plastique employés résistent même à l'incendie comme le prouve la photo... Photo François Binggeli